

2/24/2011



UN Development Programme Mali - Bamako

Award ID: 00061311
 Award Title: Mise en oeuvre du PAN/MAEP (Phase de planification)
 Start Year: 2011
 End Year: 2011
 Implementing Partner (Executing Agency): National Execution

Budget (US\$) as of Last Revision on 23-February-2011		
Donor	Fund	Amount
UNDP	04000 TRAC (Lines 1.1.1 and 1.1.2)	120,000.00
MLI	30071 Programme cost sharing - GOVI	0.00
Total Budget (2011 and Beyond)		120,000.00
Total Expenditure (2010 and Prior)		0.00
Award Total		120,000.00
Unprogrammed/Unfunded		0.00

Responsible Party (Implementing Agent): MLI-National Execution
 Revision Type: Project Approval

Brief Description:

A l'issu de l'évaluation du Mali, il a été procédé à l'élaboration d'un Plan d'Action National dont la mise en œuvre est prévue sur la période 2011- 2015. Ce plan quinquennal devra permettre au Mali d'améliorer ses performances générales en matière de bonne gouvernance à travers des actions et activités porteuses relevant des quatre (4) axes de renforcement de la gouvernance sus-mentionnés. Ce faisant, il fait prévaloir l'adoption des politiques, des normes et des pratiques conduisant à la stabilité politique, à la croissance économique, au développement durable et à l'accélération de l'intégration sous régionale et continentale. Les actions proposées sont complémentaires et s'intègrent (ou devront s'intégrer) dans la mise en œuvre de stratégies nationales, programmes et projets en vigueur au Mali dans différents secteurs.

La mise en œuvre dans des conditions optimales du Plan d'Action National est d'une importance capitale. Elle est l'essence même du processus MAEP qui vise une amélioration concrète de la gouvernance. Pour ce faire, le Gouvernement a convenu de la mise en place d'une structure pour le Suivi et l'Evaluation du Plan d'Action National, comme indiquée dans les directives du MAEP. Elle jouera, pour le Gouvernement, un rôle d'appui conseil dans l'identification des blocages et la résolution des problèmes dans l'exécution du PAN. Un document de projet d'appui au Mécanisme de suivi -évaluation du PAN a donc été élaboré et l'accompagnement du PNUD fut sollicité par les autorités maliennes.

Afin d'assurer à cette nouvelle et cruciale étape du processus du MAEP, il a été convenu de mettre en place une phase préparatoire de six mois, et dont l'objectif principal serait : i) la mise-en-place de toutes les conditions nécessaires au succès de la phase de mise-en-œuvre ; et ii) le pilotage d'une première série de petits projets de réforme dans le domaine de la gouvernance, ainsi permettant de tester - et éventuellement d'ajuster - l'approche d'accompagnement dans la mise-en-œuvre du Plan d'Action National.

En outre, cette phase intérimaire permettra également de parvenir au mieux à un document de projet plus affiné, et dont les activités pourraient démarrer en Juillet / Août 2011. Le budget total du projet est de 212 384 USD dont 120 000 USD par le PNUD et le reliquat (92 384 USD) par le gouvernement du Mali ,avec lequel des négociations de signature d'un document de partage de coût sont en cours.

2/24/2011



UN Development Programme

Mali - Bamako

11 MARS 2011

Agreed by:

DCI

Agreed by:

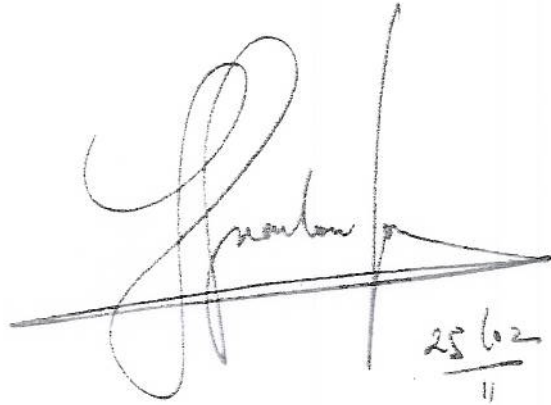
MMEIA/Point Focal MAEP

Agreed by:

PNUD

Agreed by:

R.R. C.I.



25/02
11





DOCUMENT DE PROJET

APPUI

A LA MISE-EN-ŒUVRE

DU PLAN D'ACTION NATIONALE MAEP

PHASE DE PLANIFICATION

Janvier – Juin 2011

Février 2011

I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Découlant de l'engagement politique du Mali de faire de la bonne gouvernance un objectif majeur de la gestion des affaires publiques, le Mali a adhéré en mai 2003 au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

A ce jour, 29 pays (dont le Mali) sur les 52 de l'Union africaine ont adhéré au mécanisme. Parmi eux, 13 ont été évalués par les pairs et 5 ont présenté des rapports de mise en œuvre de leur Plan d'Action National.

Le processus malien, quant à lui, a franchi les deux étapes cruciales de l'autoévaluation et de l'évaluation externe :

- *l'évaluation interne conduite par la Commission Nationale de 105 membres et animée par un Comité de Pilotage de 30 membres a abouti à la production du Rapport National d'Autoévaluation. Cet exercice participatif a été reconnu par toutes les parties prenantes nationales et extérieures comme exemplaire ;*
- *l'évaluation externe menée par une équipe d'experts africains qui a présenté son rapport au Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement le 30 juin 2009 à Syrte en Libye, faisant du Mali le 10^{ème} pays à être évalué sur les 29 pays engagés dans cet exercice.*

Le PNUD, partenaire stratégique du MAEP au niveau continental, a accompagné efficacement le Mali dans la mise en œuvre de son processus par la mobilisation de l'assistance technique et de financements additionnels.

Du processus MAEP, il en est résulté un état des lieux de la gouvernance en République du Mali¹ sur les quatre domaines thématiques retenus :

- i) la Gouvernance Démocratique et Politique ;
- ii) la Gouvernance Economique ;
- iii) la Gouvernance des Entreprises, et
- iv) La Gouvernance du Développement Socioéconomique.

L'évaluation a permis de relever les avancées incontestables, des atouts et des défis auxquels le Mali est confronté dans la construction de son système démocratique, et doté d'une gouvernance efficace, transparente et participative.

Elle a également permis l'élaboration d'un **Plan d'Action National** dont la mise en œuvre est maintenant prévue sur la période 2011- 2015.

L'objectif général du Plan d'Action: Ce plan quinquennal devra permettre au Mali d'améliorer ses performances générales en matière de bonne gouvernance à travers des actions et activités porteuses relevant des quatre (4) axes de renforcement de la gouvernance sus-mentionnés. Ce faisant, il fait prévaloir l'adoption des politiques, des normes et des

¹ L'état des lieux détaillé est consigné dans le Rapport National d'Autoévaluation

pratiques conduisant à la stabilité politique, à la croissance économique, au développement durable et à l'accélération de l'intégration sous régionale et continentale.

Stratégie de mise en œuvre : Les actions proposées sont complémentaires et s'intègrent (ou devront s'intégrer) dans la mise en œuvre de stratégies nationales, programmes et projets en vigueur au Mali dans différents secteurs.

La mise en œuvre dans des conditions optimales du Plan d'Action National est d'une importance capitale. Elle est l'essence même du processus MAEP qui vise une amélioration concrète de la gouvernance.

Ainsi, le processus de suivi et évaluation du PAN, et axé sur la mise-en-œuvre de ses multiples recommandations, doit permettre de :

- veiller à l'atteinte des changements attendus, en apportant aux différents acteurs institutionnels directement concernés, les appuis nécessaires pour lever les éventuels blocages ;
- mettre à disposition des outils performants de mesure et de suivi des indicateurs de performance ;
- prendre directement en main l'accompagnement dans la mise en œuvre d'actions pilotes porteuses de changements positifs ;
- préparer et diffuser les Rapports semestriels et annuels de suivi de la mise en œuvre des actions et activités des plans opérationnels du PAN sur la base d'indicateurs précis.

Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a convenu de la mise en place d'une structure pour le Suivi et l'Évaluation du Plan d'Action National, comme indiquée dans les directives du MAEP. Elle jouera, pour le Gouvernement, un rôle d'appui conseil dans l'identification des blocages et la résolution des problèmes dans l'exécution du PAN

En vue de réaliser cette nouvelle et délicate étape dans les meilleures conditions possibles, l'accompagnement du PNUD a été sollicité par les autorités maliennes pour la mise en place du « **Projet d'appui au mécanisme de suivi évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action National dans le cadre du MAEP (PAMSE/MAEP-PAN)** ».

Un document de projet, avec une durée prévue de 3 ans, a été élaboré à cet effet.

Il a néanmoins été jugé préférable de démarrer la nouvelle phase, axée sur l'appui à la mise-en-œuvre du Plan d'Action National, par une phase préparatoire de 6 mois, et dont l'objectif principal serait :

Premièrement, la mise-en-place de toutes les conditions nécessaires au succès de la phase de mise-en-œuvre ; et

Deuxièmement, le pilotage d'une première série de petits projets de réforme dans le domaine de la gouvernance, ainsi permettant de tester – et éventuellement d'ajuster – l'approche d'accompagnement dans la mise-en-œuvre du Plan d'Action National.

Les actions inscrites dans le PAN ont vocation à créer les conditions favorisant la synergie entre différents programmes en cours et le PAN. Ceci sera en plus facilité par le fait que la

Commission Nationale de Suivi et d'Evaluation du PAN sera constituée en plus des représentants de la Présidence et de la Primature, de ceux (rang de conseillers technique au moins) des principaux ministères sectoriels, de la société civile et du secteur privé.

Plusieurs aspects de cette synergie désirable et essentielle restant à être définis avec plus de détail, il a donc été convenue la mise en place d'un projet intérimaire et préparatoire couvrant la période de six (6) mois à compter de janvier 2011, en vue de régler les préalables indispensables à la réussite du projet et aussi, de se donner la possibilité de tester les outils méthodologiques de suivi et d'évaluation de performance à travers une assistance à quelques initiatives pilotes porteuses de changement en faveur de l'amélioration de la gouvernance et la consolidation de la démocratie malienne.

II. OBJECTIFS DU PROJET :

Le but de cette phase intérimaire et préparatoire est de parvenir au mieux à un document de projet plus affiné avec un plan de travail plus concret.

Plus spécifiquement, cette phase intérimaire permettra de réaliser les actions prioritaires suivantes :

- Définir et mettre en place le cadre institutionnel le mieux adapté à la complexité du PAN, et pouvant le mieux conduire au succès de sa mise-en-œuvre;
- Elaborer, en détail, un Plan de Travail et Calendrier d'Exécution pour toutes les différentes composantes du PAN ;
- Finaliser un plan détaillé d'indicateurs de succès, de suivi et d'évaluation ;
- Formuler une stratégie efficace de sensibilisation et d'information autour du PAN ;
- Mobilisation des ressources nécessaires au projet Juillet 2011 – Juin 2014 ;
- Identifier et assurer le suivi de trois (3) initiatives pilotes en matière de bonne gouvernance, entreprises par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires ;
- Définir et mettre en place un Comité Multi-Partite de Pilotage, avec participation de tous les secteurs de la société, et
- Affiner le caractère du projet comme cadre fédérateur du suivi des actions d'amélioration de la gouvernance dans les quatre domaines thématiques qui sont les siens.

Elle permettra également de parvenir au mieux à un document de projet plus affiné, et dont les activités pourraient démarrer en Juillet 2011. (Une première esquisse de ce document, et dans lequel les conclusions et recommandations de la phase préparatoire devront être intégrées au moment opportun, est annexé à ce document).

Au nombre des initiatives pilotes, le projet apportera une assistance à l'Agence pour la Promotion de l'Investissement (API) autour de l'outil « E-régulations ». Développé par la CNUCED, grâce à une collaboration entre le Gouvernement du Mali, le Luxembourg et le

PNUD, « l'*E-régulations* » permet de mieux connaître la pratique administrative en termes de création d'entreprises telle qu'elle est perçue par les usagers tout en facilitant le dialogue entre les nombreuses administrations impliquées. Trois dimensions essentielles de la bonne gouvernance seront adressées par ce projet pilote : (a) transparence en matière de législation, en utilisant également les outils de communication électronique ; (b) simplification des règles et processus en matière de création d'entreprises, en mettant en place un système efficace de revue de la réglementation ; et (c) mise en place d'un système performant de recours pour les citoyens s'estimant lésés dans l'application de la réglementation concernant la création d'entreprises.

Dans le domaine de la thématique sur la Gouvernance du Développement Socio-économique, le projet apportera une assistance pour la mise-en-place d'un projet pilote de sondage (trimestriel) auprès des citoyens de Bamako concernant la satisfaction en matière de certains services publics (p.ex. eau, électricité, transports). Les résultats de ces sondages devront faciliter un dialogue régulier entre utilisateurs et fournisseurs de ces services afin d'identifier d'éventuelles mesures permettant d'améliorer leur efficacité.

Finalement, dans le domaine de la Gouvernance Démocratique, le projet apportera un appui dans la mise-en-place d'un guichet électronique facilitant l'accès des citoyens aux informations de gouvernance qui les intéressent (p.ex. législation et Gazette Officielle ; décisions de l'Assemblée Nationale ; budgets municipaux ; plans et stratégies d'institutions officielles).

Le projet identifiera pour chacun de ces trois projets pilotes les principaux départements et institutions devant être impliqués ; le mécanisme de coordination appropriée ; ainsi que la définition des responsabilités et tâches de chacun, et assurera directement le suivi et l'évaluation. Le budget nécessaire pour la réalisation de chaque projet pilote, et qui sera relativement limité, sera fourni par le projet.

III. DISPOSITIF DE SUIVI ET EVALUATION :

L'ensemble des partenaires du projet ont le droit d'être informé régulièrement sur l'évolution du projet, par conséquent l'équipe du projet a l'obligation de rendre compte.

Pour rappel et conformément aux procédures du manuel de programmation en vigueur au PNUD, le projet devra être suivi à travers les modalités suivantes :

Suivi au cours d'une année budgétaire : l'outil principal utilisé est la Gestion Axée sur les Résultats.

- Evaluer trimestriellement les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés identifiés
- Une matrice des problèmes encourus devra être activée au niveau d'Atlas et régulièrement mise à jour par le Conseiller au Programme du PNUD quant à la persistance ou la résolution de problèmes potentiels enregistrés sur la base des informations fournies par le projet
- La matrice des risques identifiés devra régulièrement être mise à jour en fonction de l'environnement qui pourrait affecter le bon déroulement du projet
- Suite aux informations ci dessus enregistrées dans Atlas, le rapport trimestriel d'activités - Quarterly Progress Reports (QPR) - devra être soumis par le

Coordonnateur du projet au Comité de pilotage et en utilisant le format standard disponible dans la section « Executive Snapshot ».

- Une matrice « leçons apprises » devra être active et régulièrement mise à jour par le Chargé de Programme afin d'assurer l'apprentissage continu et l'adaptation du projet au contexte des Organisations impliquées. Ceci facilitera la section "leçons apprises" à la fin du projet.
- Un planning de suivi devra être activé dans Atlas afin de suivre les événements/actions clés de gestion
- A la fin du projet, un rapport d'activités devra être préparé par le Président de la Commission, Coordonnateur du projet et partagé avec le comité de pilotage. Il s'agira de reprendre les informations précédentes (QPR) mais sur la base de la période de six (6) mois, durée du projet.

IV. CADRE DE RESSOURCES DU PROJET INTERIMAIRE

<ul style="list-style-type: none">- Objectif général : Finalisation de la formulation et des discussions autour du financement et de l'ancrage institutionnel pour la mise en place du « Projet d'appui au mécanisme de suivi évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action National dans le cadre du MAEP »
Indicateurs de succès : <ul style="list-style-type: none">- Un document de projet revu avec un plan de travail plus concret est disponible ;- Des ressources nécessaires pour la mise en œuvre du projet sont mobilisées ;- Au moins quatre initiatives pilotes porteuses de changements positifs en matière de démocratie et de bonne gouvernance sont soutenues avec des résultats concluants
Coût total : USD 220 000
PNUD : USD 120 000
GOV : USD 100 000
Sources de vérification <ul style="list-style-type: none">- Document final de projet- Inscriptions budgétaires- Enquêtes et sondage auprès des parties prenantes- Rapports de suivi
Hypothèses : <ul style="list-style-type: none">- Le Gouvernement affirme clairement sa volonté politique de faire du MAEP un outil pour l'atteinte des objectifs d'amélioration de la gouvernance globale- Les parties prenantes et les partenaires démontrent une bonne compréhension de leurs rôles et responsabilités-

Résultats/Produits	Objectifs spécifiques	Activités	Budget		Indicateurs	Sources de vérification	Hypothèses
			F CFA	USD (1\$ =500 F CFA)			
1. Mise en place du « Projet d'appui au mécanisme de suivi évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action National dans le cadre du MAEP »	1.1 Approfondir les discussions entre le Gouvernement du Mali et le PNUD dans le but de s'accorder sur les modalités d'intervention des uns et des autres	1.1.1 Réunions d'échanges entre Gouvernement et PNUD autour des modalités de mise en œuvre du document de projet (financement et arrangements institutionnels, etc.)	0	0	Disponibilité du document de projet consensuel	Document de projet	Le gouvernement et ses partenaires renouvellent leur engagement à soutenir le MAEP
	1.2. Informer les partenaires au développement des résultats de l'évaluation du Mali, des attentes du gouvernement et favoriser ainsi l'appropriation du Plan d'Action National.	12. 1 Organisation sur initiative des autorités nationales d'une session de présentation des résultats de l'évaluation et du PAN aux partenaires au développement	3 000 000	6 000	- Degré d'engagement et de mobilisation des ressources financières	Rapport de la Session Accords de financement signés	Les partenaires sont réceptifs aux recommandations de l'évaluation du Pays et prêts à accompagner la mise en œuvre
	1.3. Mettre en place le cadre institutionnel du suivi et évaluation	1.3.1 Approbation des textes de création de la Commission nationale de SE du PAN et de désignation des membres	0	0	Promulgation des textes de création et de désignation	Actes de création et de désignation	Le Gouvernement opère l'arrangement institutionnel adéquat
	1.4. Elaborer d'un plan de suivi détaillé	14.1 Réunions techniques avec les parties prenantes et les partenaires sectoriels pour décliner le PAN en Plans Opérationnels annuels	6 500 000	13 000	- Disponibilité des plans opérationnels (PO)	Plans opérationnels	Bonne coopération des parties prenantes Identification de bons indicateurs faciles à mesurer
	1.5. Elaborer une stratégie et un plan de communication pour la dissémination des résultats du REP et de mise en œuvre du PAN	15.1 Réalisation d'une stratégie de communication de dissémination des résultats de l'évaluation pays et de mise en œuvre du PAN	5 500 000	11 000	Disponibilité du plan de communication	Rapport de l'étude	
	1.6 Disposer d'un document de projet concret et d'un plan de travail clair et précis	16.1 Intégration dans le document de projet des améliorations prévues afin qu'il réponde aux aspirations des parties prenantes	0	0	Existence d'un document de projet et d'un plan de travail révisés et finalisés		Le Gouvernement et ses partenaires renouvellent leur engagement à soutenir le MAEP

1.7 Finaliser la mise en place du projet d'appui à la mise en œuvre et le suivi évaluation du PAN/MAEP	171 Organisation de la réunion du Comité Local d'Approbation de projet (CLAP)			Existence des Minutes d'examen et d'approbation du Prodoc Prodoc signé des parties prenantes	Compte rendu CLAP	
1.8 S'inspirer de l'expérience d'autres pays possédant de bonnes pratiques dans la mise en œuvre du PAN	17.2. Recrutement du personnel du projet	37 692 000	75 384	Mise en place de l'équipe de projet	TDR/Contrats de travail	Ouverture des autorités maliennes à appliquer les bonnes pratiques identifiées
1.9 Informer et sensibiliser les CRG sur les enjeux du suivi et évaluation	1.8.1 Organisation d'un voyage d'études dans certains pays (Bénin, Ghana, Burkina).	7 500 000	15 000	Replicabilité des bonnes pratiques identifiées	Rapports de mission	Les CRG sont prêts à assumer leurs rôles et responsabilités dans le processus
1.10 Fonctionnement du projet	1.9.1 Organisation d'ateliers régionaux pour la dissémination du REP et des enjeux et défis du SE du PAN	7 500 000	15 000	Nombre d'ateliers Nombre de participants Nombre de régions couvertes	Rapports d'ateliers	L'équipe est compétente et disponible pour atteindre les résultats.
2.1. Tester l'approche méthodologique de suivi et de l'évaluation à travers des initiatives pilotes constituant des défis et ayant fait l'objet de recommandations dans le REP.	1.10.1 Fourniture de tous les consommables et moyens logistiques nécessaires au fonctionnement du projet 1.10.2 Production de rapports trimestriels et de fin de la phase intermédiaires 2.1.1 Suivi et Evaluation des mesures envisagées pour améliorer la participation aux futures élections	7 500 000 6 000 000	15 000 12 000	Fonctionnement correct du projet Qualité du Rapport circonstancié d'examen des mesures Envisagées Pertinences des améliorations proposées	Rapports d'exécution technique et financiers Rapport	Les mesures envisagées doivent être réalistes et partagées par les citoyens
2. Des initiatives pilotes sont soutenues dans quatre domaines de gouvernance en vue de tester la méthodologie de suivi et de l'évaluation des performances réalisées	2.1.2. Appui aux actions d'amélioration du climat des affaires (création d'entreprises)	6 000 000	12 000	Rapport sur la mise en œuvre d'outils d'aide et recommandations sur leur rationalisation	Rapport	Ouverture des autorités concernées à l'innovation et à la performance

		<p>2.1.3 Renforcement des capacités de l'API et des actions de communications autour d'E-régulations</p>	10.000.000	20.000	Disponibilité du Plan de communication	Rapport de l'étude	<p>La communication sur l'outil E-regulation doit se faire à travers des mécanismes et créneau de communication accessibles au plus grand nombre des maliens</p>
		<p>2.1.4 Enquête sur le niveau de satisfaction des citoyens à l'accès à l'information et aux services sociaux de base</p>	9 000 000	18 000	Taux de satisfaction des usagers	Rapports de sondage	<p>Bonne coopération des services concernés et des usagers</p>

Résultats/Produits	Activités	Prévisions du semestre	CHRONOGRAMME						Budget	USD (1\$ =500 F CFA)
			SEMESTRE							
			Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin		
1. Mise en place du « Projet d'appui au mécanisme de suivi évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action National dans le cadre du MAEP »	<p>Mise-en-place de toutes les conditions nécessaires au succès de la phase de mise-en-œuvre du PAN</p> <p>Information des partenaires au développement des résultats de l'évaluation du Mali, des attentes du gouvernement et favoriser ainsi l'appropriation du Plan d'Action National.</p> <p>Mise en place du cadre institutionnel du suivi et évaluation du PAN</p> <p>Elaboration d'un plan de suivi détaillé</p> <p>Elaboration d'une stratégie et d'un plan de communication pour la dissémination des résultats du REP et de mise en œuvre du PAN</p> <p>Conception d'un document de projet sur trois ans concret et d'un plan de travail clair et précis</p> <p>Finalisation de la mise en place du projet d'appui à la mise en œuvre et le suivi évaluation du PAN / MAEP</p> <p>Partage avec d'autres pays de bonnes pratiques dans la mise en œuvre du PAN</p> <p>Information et sensibilisation des CRG sur les enjeux du suivi et évaluation</p> <p>Fonctionnement du projet</p>		X	X	X	X	X		0	0
			X	X	X	X	X		3 000 000	6000
			X	X	X	X	X		-	0
					X	X	X		6 500 000	13000
					X	X	X		5 500 000	11000
					X	X	X		-	0
								X	37 692 000	75384
								X	7 500 000	15000
								X	7 500 000	15000
					X	X	X	X	7 500 000	15000
2. Des initiatives pilotes sont soutenues dans quatre domaines de gouvernance en vue de tester la méthodologie de suivi et de l'évaluation des performances réalisées	<p>Pilotage d'une première série de petits projets de réforme dans le domaine de la gouvernance</p>			X	X	X		31 000 000	62000	
							TOTAL	106 192 000	212 384	

V. APPORTS

Le coût global du projet pour les six (6) mois est estimé à **220 000 USD** soit environ **110 000 000 F CFA**. La contribution du gouvernement malien est estimée à 100 000 USD (soit 50 000 000 F CFA), et celle du PNUD à 120 000USD (60 000 000 F CFA).

VI. LISTE DES ANNEXES

1. Projet de document de « Projet d'appui au mécanisme de suivi évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action National dans le cadre du MAEP »
2. Plan de travail (AWP) de la phase intérimaire
3. Budget détaillé sur la durée du projet (6 mois)
4. Compte rendu du CLEP



Annual Work Plan

Mali - Bamako

Award Id: 00061311

Award Title: Mise en oeuvre du PAN/MAEP (Phase de planification)

Year: 2011

Report Date: 2/24/2011

Project ID	Expected Outputs	Key Activities	Timeframe		Responsible Party	Planned Budget			Amount US\$
			Start	End		Fund	Donor	Budget Descr	
00077637	Mise en oeuvre du PAN/MAEP (Ph	Appropriation du PAN			MLI-National Execution	04000	UNDP	75700 Training, Workshops and Confer	10,000.00
		Appui aux initiatives pilotes			MLI-National Execution	30071	MLJ	75700 Training, Workshops and Confer	0.00
		Prise en charge salaire Equi			MLI-National Execution	04000	UNDP	74100 Professional Services	20,000.00
		Stratégie de communication			MLI-National Execution	04000	UNDP	71300 Local Consultants	50,000.00
		Voyage d'Etudes			MLI-National Execution	04000	UNDP	72200 Equipment and Furniture	15,000.00
					MLI-National Execution	30071	MLJ	72200 Equipment and Furniture	0.00
					MLI-National Execution	04000	UNDP	72100 Contractual Services-Companies	5,000.00
					MLI-National Execution	30071	MLJ	72100 Contractual Services-Companies	0.00
					MLI-National Execution	04000	UNDP	71600 Travel	20,000.00
					MLI-National Execution	30071	MLJ	71600 Travel	0.00
TOTAL									120,000.00
GRAND TOTAL									120,000.00



Mali

**COMPTE RENDU DU COMITE LOCAL D'EXAMEN DU PROJET
D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION NATIONAL
DU MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS
(MAEP)**

Phase de planification (Janvier - Juin 2011)

Bamako, 10 février 2011

Le Jeudi 10 février 2011, s'est tenu au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le comité local d'examen de projet (CLEP) relatif à la mise en œuvre du plan d'action national du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs MAEP (phase de planification de 6 mois).

La rencontre s'est déroulée sous la présidence de M. Younoussa Traoré de la Direction de la Coopération Internationale (DCI).

La liste complète des participants est jointe en annexe.

L'ordre du jour adopté est le suivant :

- I. Introduction et tour de table pour une présentation des différents participants ;
- II. Présentation sommaire du projet par M. Mamady Traoré, Secrétaire Général du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Point focal du MAEP au Mali ;
- III. Intervention de M. Ousmane M. Diallo, Président de la Commission Nationale de Gouvernance MAEP ;
- IV. Discussions.

I. Introduction et tour de table pour une présentation des différents participants :

La réunion a débuté par les mots de remerciements du Président de séance à l'endroit des participants pour leur présence. Il a rappelé l'objectif principal de la réunion qui est d'analyser et de faire approuver le contenu de la proposition d'intervention relative à la mise en œuvre du plan d'action national du MAEP. Il fut ensuite procédé à une présentation de l'ordre du jour et d'un tour de table rapide des différents participants.

Le Représentant Résident Adjoint, Directeur du Programme, a rappelé l'importance du CLEP et de la bonne formulation d'un projet, dont dépendent la réussite ou l'échec d'un projet.

II. Présentation sommaire du contexte du MAEP par M. Mamady Traoré, Secrétaire Général du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Point focal du MAEP.

M. Mamady Traoré a, au nom du Ministère des Maliens de l'Extérieur, remercié les partenaires et plus particulièrement le PNUD, pour le rôle stratégique joué dans le processus de mise en œuvre du MAEP.

En rappelant le contexte du MAEP, Mr Traoré précisera que le Mali est le 10ème pays sur 29 inscrits à avoir accepté d'être soumis à l'évaluation par les Pairs. Le processus malien a franchi les deux étapes de l'autoévaluation et de l'évaluation externe. L'évaluation interne conduite par la Commission nationale a aboutit à la production du rapport national d'autoévaluation. L'évaluation externe a été menée par une équipe d'experts africains dont le rapport a été présenté au Forum des Chefs d'Etat le 30 juin 2009 à Syrte en Libye.

La mise en place du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) témoigne de la volonté des autorités, d'aller vers l'amélioration du système de gouvernance au Mali.

Le Gouvernement du Mali avait bénéficié de l'appui du PNUD et l'a de nouveau sollicité pour cette phase de mise en œuvre du plan d'action national issu du MAEP.

III. Intervention de M. Ousmane M. Diallo, Président de la Commission Nationale du Gouvernement /MAEP

Le Mali a bénéficié pendant 2 ans et demi de l'appui du PNUD pour mettre en œuvre les 2 phases du projet. C'est fort de cette expérience et suite à la mise en œuvre efficace des 2 phases, qu'il a été décidé de franchir l'étape de mise en œuvre du plan d'action national.

Pour cela, le Gouvernement a initié un document de projet d'une durée prévue de 3 ans, intitulé « Projet d'appui au mécanisme de suivi évaluation de la mise en œuvre du plan d'action national dans le cadre du MAEP ».

Sur la base des échanges entre les parties, il a été décidé de démarrer une phase préparatoire de 6 mois, axée sur l'appui à la mise en œuvre du plan d'action national (PAN) et qui permettra de mieux tester les outils et instruments d'évaluation et d'affiner l'approche méthodologique. La Commission nationale, chargée du Suivi et Evaluation du PAN est en cours de composition au niveau des structures gouvernementales compétentes.

Des actions concrètes et prioritaires seront menées durant cette phase préparatoire, à savoir :

- définir et mettre en place le cadre institutionnel le mieux adapté à la complexité du PAN ;
- élaborer, en détail, un plan de travail et calendrier d'exécution pour toutes les différentes composantes du PAN ;
- finaliser un plan détaillé d'indicateurs de succès, de suivi et d'évaluation ;
- formuler une stratégie efficace de sensibilisation et d'information autour du PAN ;
- mobiliser des ressources nécessaires au projet entre juillet 2011-juin 2014 ;
- identifier et assurer le suivi de 3 initiatives pilotes en matière de bonne gouvernance, entreprises par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires ;
- définir et mettre en place un comité multi partite de pilotage avec la participation de tous les secteurs de la société, et ;
- affiner le caractère du projet comme cadre fédérateur du suivi des actions d'amélioration de la gouvernance dans les quatre domaines thématiques définis.

Les activités du projet vont démarrer avec des actions de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers, la mise en place d'une Commission nationale, la réalisation d'enquêtes sur le niveau de satisfaction des citoyens à l'accès à l'information et aux services sociaux de base, la participation des citoyens aux élections, un appui à l'Agence pour la Promotion des Investissement (API) dans le cadre de E-regulation. A cet effet, des sondages seront menés dans le district de Bamako pour disposer rapidement des résultats et ainsi mesurer le degré de satisfaction des citoyens.

Le coût global du projet pour les 6 mois est estimé à 220.000 \$USD. La contribution du gouvernement malien est estimée à 100.000 \$USD et celle du PNUD à 120.000 \$USD.

IV. Discussions :

Des commentaires et suggestions des participants, il a été retenu les points ci-après :

1. L'ancrage institutionnel, l'appui à l'API, les synergies et le partage des responsabilités en matière de mise à disposition de ressources et le rapportage devront être mieux explicités dans le document.
Réponse : Cette phase intérimaire permettra de définir et de mettre en place le cadre institutionnel le mieux adapté à la complexité du plan d'action national. Le PNUD dispose des expériences de travail similaires et les possibilités de paiement existantes permettront de gérer cela.
2. Le déficit de communication sur l'outil E-regulations et sa méconnaissance par les citoyens a été souligné à l'attention de la représentante de l'API.
Réponse : Le déficit de communication sur l'outil est réel, mais il est lié aux ressources limitées du projet. La mise à disposition rapide du financement prévu (20.000 \$USD) dans le document de projet permettra d'opérationnaliser le plan de communication déjà disponible.
3. La suggestion a été faite de s'enrichir de l'expérience des pays lusophones en plus de celle des pays francophones cités dans le document.
Réponse : Le choix des pays s'est fait sur la base de ceux qui ont déjà atteint la phase de rapportage au Chef de l'Etat. Seulement 8 pays (dont aucun pays lusophone) ont atteints ce processus à ce jour.
4. La suggestion a été faite d'insérer une page de signature dans le document.
Réponse : Cette version étant un document de travail, la recommandation sera prise en compte dans la version finale du document.
5. Le projet a-t-il l'assurance que les ressources du Gouvernement seront mobilisées à temps pour éviter des ruptures de fonds dans l'exécution du projet?
Réponse : Des dispositions ont d'ores et déjà été prises pour mobiliser les fonds du Gouvernement. Les fonds qui seront engagés par le Gouvernement aideront à mener un plaidoyer pour mobiliser des ressources supplémentaires auprès des partenaires techniques et financiers.
6. La suggestion a été faite de fusionner le chapitre I « Rappel du contexte du MAEP » avec le chapitre II « Justification du bien fondé de la phase préparatoire », qui a été jugée trop succincte.
Réponse : Cette recommandation sera prise en compte dans la version finale du document.
7. La recommandation a été faite de développer un point sur le suivi des activités pilotes qui seront mises en œuvre.
Réponse : Le suivi des activités se fait à travers notamment le cadre logique qui respecte la nomenclature de la gestion axée sur les résultats. Il contient les résultats attendus, les objectifs visés, les activités, le budget, des indicateurs, des sources de vérification et des hypothèses. Un rapportage trimestriel sera fait sur la base des résultats définis dans le document. A la page 7, 1.4, il est prévu des réunions techniques avec toutes les parties prenantes et les partenaires sectoriels pour

décliner le PAN en plans opérationnels annuels. Toutefois, un chapitre sera développé sur la question dans la version finale du document.

8. L'absence de certains acteurs clés tels que le CDI, le MATCL, le Ministère de la Justice, le Secteur privé et la Société Civile a été soulignée.

Réponse : Toutes ces structures citées seront membres de la Commission Nationale. Toutes les parties prenantes notamment les départements clés concernés par la mise en œuvre du plan d'actions, seront impliqués dans les travaux quotidiens et toutes les initiatives en cours seront intégrées dans un vaste programme Gouvernance en cours d'étude au niveau du PNUD. Le comité local d'approbation des projets qui sera tenu après cette phase de planification impliquera également toutes les parties prenantes.

9. Des inquiétudes ont été soulevées par rapport à la gestion et la mise à disposition rapide des fonds à l'API.

Réponse : Les deux modalités de gestion des fonds (avances de fonds et paiements directs) déjà existant au niveau du PNUD, permettront de décaisser les fonds, conformément au plan de travail contenu dans le document.

10. Le PNUD a émis le souhait que les fonds du Gouvernement soient décaissés à son niveau pour assurer la mise en œuvre rapide du projet et ainsi éviter les problèmes de trésorerie qui pourraient se poser.

Réponse : Cette requête sera examinée par le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine.

11. Les recommandations suivantes ont été formulées, à savoir :

- l'expérience réussie du service d'information en ligne « E-régulations » mis en place par l'Agence pour la Promotion de l'Investissement (API) a été relevée. C'est un guide des procédures administratives d'investissement au Mali et un outil de bonne gouvernance. Cet outil devra être répliqué dans d'autres départements ;
- voir la possibilité de mettre en commun les différents comités de pilotage pour éviter les doublons ;
- mener une réflexion sur la mise en œuvre des recommandations du comité de pilotage dont la création et l'existence sont essentielles.

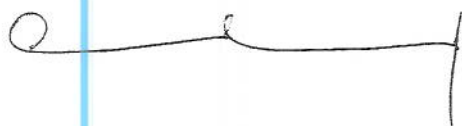
Conclusion : Le Comité Local d'Examen de Projet (CLEP) a validé le document de projet d'appui à la mise en œuvre du plan d'action national MAEP (phase de planification) sous réserve de la prise en compte des recommandations et corrections demandées. Le procès verbal et les documents modifiés soient envoyés pour l'approbation des participants et le document sera par la suite transmis au Ministère des Affaires Etrangères.

Recommandations du CLEP :

- Approuvé, tel que formulé
- Non approuvé
- Approuvé, sous condition de la prise en compte des points soulevés lors de la réunion, et leur réponse.

Younoussa Traoré
Président de Séance

Signature



MAURICE DELWOLF
UNSP

LISTE DE PRESENCE

	Nom et Prénom	Organisation	Tel/Fax	Email
1	Mamady Traoré	Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, Point Focal MAEP	66.74.25.23 20.21.23.32	madimentala@yahoo.fr
2	Ousmane M. Diallo	Président CNG/MAEP	20.23.70.19 20.23.70.20	omdiallo_cngmaep@orangemali.net
3	Maurice Dewulf	Directeur de Programme	20.70.00.00	maurice.dewulf@undp.org
4	Fatimata Traoré Ossade	Conseiller Programme	76.05.80.14	fatimata.traore@undp.org
5	Samuel Saye	DCI	76.07.32.14	sayesam@yahoo.fr
6	Younoussa T Traoré	DCI/MAECI	66.94.30.79	tiramakana@yahoo.fr
7	Kaba Diakité	DCI/CREN	66.99.79.16	ouassoulou@hotmail.com
8	Mme Keita Zeinabou S	API MALI/E-regulations	76.40.99.05 66.94.07.51	szeina24@yahoo.fr zeinabou.keita@apimali.gov.ml
9	Mme Maiga Safia Guindo	PNUD	66.93.00.00	safia.guindo@undp.org
10	Fousseyni Traoré	DGCI	70.97.99.56	foussenitra@yahoo.fr